



Déclaration de Conformité CE suivant la  
Directive Machines CE 2006/42/CE, Annexe II A

Nous, **DOGA** 8 Avenue Gutenberg, 78310 Maurepas - FRANCE

déclarons par la présente,

*que les machines citées ci-dessous sont conformes aux exigences de sécurité et de santé des directives CE mentionnées ci-apès. En cas de modification de la machine sans notre accord, cette déclaration ne sera plus valide.*

Description de la machine : CONTRÔLEUR ÉLECTRIQUE  
Type de machine : XT-30D, XS-38D, XS-30D, XS-40D, XS-35D, XT-35D,  
HDC-40I, HDC-35I, HDC-30I, SDC-24, SDC-40  
Directives CE applicables : Directive machines (2006/42/CE)  
Directive CEM (2014/30/EU)  
Directive RoHS (2011/65/EU)

Normes harmonisées applicables :

EN 62841-1:2015

Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses – Sécurité – Partie 1 : Règles générales

EN 62841-2-2:2014

Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses – Sécurité – Partie 2-2 : Exigences particulières relatives aux visseuses portatives et clés à choc

Signature autorisée/Date:

Client(Importateur)/Date:

1er janvier 2017

Jean-Airy AUGSBURGER / Président